

# MISE A JOUR DE L'INFORMATION 7 octobre 2014

## CONSEIL MUNICIPAL D'HIER SOIR

Lors de la réunion du conseil municipal, à laquelle j'ai participé, tout en étant à mon 11<sup>ème</sup> jour de grève de la faim, j'ai déploré que mes propos tenus lors de la réunion précédente n'aient pas été rapportés dans le procès verbal de celle-ci.

J'ai donc repris ceux-ci par le biais de la lecture de la synthèse de mon intervention. Une nouvelle fois, monsieur le Maire a refusé que ceux-ci soient retranscrits dans le PV. Comme je le comprends. En effet, à partir du moment où les propos sont donc retranscrits dans le PV, plus tard, le maire ne pourra plus contester avoir été au courant de l'existence de l'impact sanitaire humain évoqué. Voilà pourquoi la trace indispensable va le devenir sous forme de lettre en recommandé avec AR. Son contenu est désormais accessible sur ce blog.

En conséquence, dans les années qui viennent, toute personne malade qui portera plainte contre X pour mise en danger de la vie d'autrui, pourra donc aussi porter plainte contre le maire de Grez en Bouère pour complicité.

## MANIFESTATION

En soutien à l'ensemble des victimes de la pollution d'Aprochim, à savoir, les agriculteurs impactés, les riverains, et les salariés de l'entreprise premières de ces victimes, une manifestation aura lieu samedi 11 octobre à partir de 15 heures. Tous les renseignements concernant celle-ci sont sur ce blog. Merci d'activer votre réseau personnel.

## PUBLICITE

Un internaute nous a adressé un superbe montage photo qu'il a réalisé, lequel est désormais lui aussi sur ce blog.

Je vous laisse apprécier celui-ci, montage ô combien éloquent.

## SANTE

Aujourd'hui, j'entame le 12<sup>ème</sup> jour de ma grève de la faim. Ne m'étant pas ménagé hier, avec la rédaction du contenu de la pétition qui sera prochainement sur le blog, la rédaction de mon intervention au conseil municipal d'hier soir, les visites de soutien, la visite de non soutien d'un agriculteur non impacté qui est venu vider son sac, à 7 heure 45 pour éviter toute présence de témoin. Le sac en question contenant, en 1<sup>ère</sup> attaque "Combien de temps ça va durer ton truc ?", puis "J'ai regardé le reportage, c'était une véritable comédie, on aurait dit un chien battu"... Le verdict est tombé dans l'après midi, ma tension était passée de 13/8 à 15/6 (ma tension étant prise par des amis quotidiennement). Tension nerveuse qui n'a donc rien d'inquiétant.

Le médecin qui passe me voir 2 fois par semaine est passé aujourd'hui. Voici ce qui en ressort :

Tension du jour : 13/8 Taux de glycémie : 0.82

Perte de poids depuis vendredi dernier : 1kg250

Moral au beau fixe.

**A plus tard, et merci encore pour tous vos soutiens.**